

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	28 (1956)
Heft:	5
Artikel:	Etapes d'une création
Autor:	Jaccottet, Georges
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-124523

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Etapes d'une création

Un historien contemporain a déclaré: « Peut-être que ceux qui, dans cent ans, étudieront l'histoire du XX^e siècle diront: « Ce fut le siècle de l'enfant. »

Et ils pourront sans doute ajouter que le milieu de ce même XX^e siècle a été caractérisé par la multiplication des constructions scolaires. En effet, la forte augmentation de la natalité, dont les débuts remontent à une quinzaine d'années, et l'accentuation, elle aussi relativement récente, de l'afflux des populations vers les villes ont brusquement obligé les autorités responsables de l'enseignement à créer en grand nombre des locaux supplémentaires pour loger convenablement la foule sans cesse grandissante des élèves qu'il importe de préparer au mieux à leurs activités futures.

Ce phénomène n'est nullement particulier à notre ville. Le besoin d'écoles nouvelles s'est fait partout pressant en Suisse comme à l'étranger, dans les grandes localités comme dans des bourgades de moindre importance. Il n'en reste pas moins que, durant ces cinq dernières années, pour Lausanne seulement, il a fallu – à côté de diverses petites constructions – mettre en chantier et faire édifier pas moins que cinq importants bâtiments destinés à l'instruction ou à la formation professionnelle de la jeunesse et en aménager complètement à nouveau un sixième qui était autrefois utilisé par une école privée.

L'ensemble du Belvédère est le plus vaste et le plus imposant de nos nouveaux groupes scolaires. Son inauguration officielle marque l'heureux aboutissement d'une longue suite d'études, de recherches et de travaux. Il serait fastidieux d'en retracer l'historique dans tous ses détails. Il y a, en effet, déjà de nombreuses années que les autorités lausannoises se préoccupaient de trouver une solution aux problèmes que posait le constant et réjouissant développement de l'Ecole supérieure et du Gymnase de jeunes filles.

Que l'on se rappelle seulement que notre école secondaire de jeunes filles comptait, en 1849, au moment de sa création, 44 élèves. Elle en groupe aujourd'hui, alors qu'elle est un peu plus que centenaire, tout près de 1500, gymnasienne comprises. Et si l'on considère uniquement l'Ecole supérieure, c'est dans l'espace de ces dix dernières années que ses effectifs ont doublé pour atteindre aujourd'hui le nombre de 1200 élèves.

Aussi bien, après que l'on eut constaté qu'un terrain communal qui avait été primitivement réservé à cette intention à la Pontaise se révélait, étude faite, insuffisant, il a fallu entreprendre de nouvelles recherches et de nouveaux pourparlers pour découvrir dans un quartier favorablement situé un espace vital correspondant au besoin de cette école.

Ce fut alors une chance pour la commune de Lausanne – et nous rendons hommage à ceux qui ont su faire cette trouvaille – de pouvoir procéder à l'acquisition de la propriété du Belvédère qui, outre qu'elle n'a certes pas usurpé son nom, a pu, grâce au talent d'un architecte ingénieur, être particulièrement bien adaptée à sa nouvelle destination.

C'est en juin 1947 que le Conseil communal a donné son accord à l'achat de ce terrain pour le prix d'un million cent mille francs, en reconnaissant que ce magnifique emplacement de 25 000 m² permettrait de créer, dans la lumière et la verdure, loin des bruits de la circulation et dans une atmosphère de calme et de beauté, un établissement vraiment propre à l'éducation.

Puis un concours d'architecture a désigné, parmi trente-quatre concurrents, celui qui s'était montré le plus apte à réaliser le programme imposé et qui, de plus, avait eu l'habileté de tirer le meilleur parti de la configuration très particulière de ces terrains.

En avril 1949, l'autorité législative communale autorisait la Municipalité à charger le lauréat de ce concours, M. Marc Piccard, de procéder à l'étude définitive des constructions envisagées qui

devaient comprendre les bâtiments nécessaires à l'Ecole supérieure et au Gymnase de jeunes filles et à quelques classes primaires et enfantines, soit au total quelque soixante-quatre classes ordinaires, trois salles de gymnastique, et de nombreux locaux spéciaux.

Ces études très importantes – on s'en rend compte lorsqu'on visite l'ensemble imposant de ces édifices, dont les photographies présentées dans cette brochure ne montrent que les aspects principaux – ont été faites de façon très approfondie avec la collaboration des directeurs des établissements qui devaient utiliser les nouveaux bâtiments et des divers services intéressés de la Ville. La réalisation d'un si vaste groupe scolaire ne pouvait se faire sans entraîner des dépenses importantes. Le Conseil communal de Lausanne n'a cependant pas hésité à voter, en deux étapes, en avril 1951 et en juillet 1952, les crédits nécessaires qui atteignaient pour l'ensemble des constructions, aménagements extérieurs, mobilier, décos artistiques et abris de protection anti-aérienne compris, un total d'environ dix millions et demi de francs, auxquels il a été ensuite indispensable, en raison de la réforme de l'enseignement secondaire vaudois, d'ajouter certains crédits exigés par l'adaptation à une école mixte de bâtiments primitivement destinés à un établissement réservé uniquement à des jeunes filles. C'est ainsi l'occasion de relever ici, en lui témoignant la reconnaissance de notre jeunesse et de ses parents, que le Conseil communal de Lausanne et, par lui, toute la population lausannoise ont toujours su manifester une large et généreuse compréhension pour les besoins de l'éducation.

C'est grâce à cette heureuse compréhension que de multiples volées de jeunes élèves pourront dorénavant travailler dans des classes claires, agréablement aménagées et pourvues de tout un matériel bien adapté.

Le vote des crédits, puis les premiers coups de pioche n'ont cependant pas mis fin à toutes les difficultés. Si maints problèmes, ardu à résoudre, s'étaient déjà posés auparavant, de multiples autres questions de détail ont dû être examinées et réglées au cours des travaux. Quoi qu'il en soit, elles ont toutes été heureusement résolues.

Aussi bien, au moment où l'on inaugure l'ensemble de ces bâtiments, dont les classes enfantines et primaires sont occupées depuis le printemps 1955 et les classes secondaires, dans leur plus grande partie, depuis novembre de la même année, nous nous faisons un plaisir d'exprimer la gratitude des autorités lausannoises à tous ceux qui ont collaboré à l'édification de ce groupe scolaire si important et si utile pour la jeunesse de notre ville.

Nous ne pouvons les désigner tous ici nommément. Nous désirons cependant que cette publication – qui doit permettre de renseigner ceux qui voudront connaître les détails d'une construction de ce genre – soit en même temps un hommage rendu à tous ceux qui, de l'architecte jusqu'aux manœuvres, sans oublier les ingénieurs, experts, spécialistes en tous genres, pédagogues, entrepreneurs, maîtres d'état, fournisseurs, responsables des divers services intéressés de la Direction des travaux et de la Direction des écoles, etc., ont apporté, chacun selon ses compétences, leur contribution à cette réalisation.

Si le XX^e siècle doit vraiment être «le siècle de l'enfant», le groupe scolaire du Belvédère illustrera, nous le souhaitons, le juste souci qu'ont eu les constructeurs de notre époque de placer la jeunesse moderne dans les meilleures conditions possibles pour faire ses études.

Georges Jaccottet,
directeur des écoles